

Formation AU15 : Se former au MIC - Mon inventaire de compétences

🕒 2 jours +1 jour bilan à froid

📅 Dernière modification le 26 août 2021

Présentation

Dans un objectif d'effectivité des droits et de participation active de la personne handicapée et de sa famille à la construction de son projet d'accompagnement, est né le besoin d'outils adaptés favorisant ce travail. Le MIC « Mon inventaire de compétences » est un nouvel outil d'échange et de collaboration entre professionnels, personnes en situation de handicap, familles et proches aidants. Son objectif est de valoriser les compétences des

Il est recommandé de réaliser la formation PPA à l'issue de la formation MIC.

Formation recommandée sur 5 jours : 2 jours MIC + 2 jours PPA + 1 journée de bilan à froid

Objectifs de la formation

- ✓ Connaître, s'inscrire et évoluer dans la représentation des personnes connaissant des situations de handicap au cours de leur vie
- ✓ Acquérir un outil de recueil des compétences
- ✓ Valoriser la personne accompagnée dans ses capacités et compétences
- ✓ Instaurer et mettre en œuvre un dialogue, une collaboration vers un accompagnement respectueux et ajusté
- ✓ Concrétiser l'outil MIC pour les professionnels

Public

- ✓ Professionnels du secteur médico-social accompagnant des personnes atteintes de déficiences

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire

Programme

Secret professionnel, éthique

Historique

- Évolution au cours du temps
- Les regards posés par les sociétés sur les personnes, de l'antiquité à nos jours
- Définitions, législations, classifications, cadres conceptuels

L'outil MIC

- Origine
- Acteurs de sa création
- Choix d'un concept, choix de cadres théoriques

Mise en œuvre

- Présentation du MIC et mise en œuvre étapes par étapes
- Présentation des premières expériences avec retour des parents et vignettes cliniques

Exemples de réalisation de MIC

- ✓ Recueil des compétences et des conditions dans lesquelles elles se déploient

Bénéfices du MIC

- ✓ Mise en lien avec les attentes et les besoins de la personne
- ✓ Co-construction du Projet d'Accueil et d'Accompagnement

Les plus de la formation

- ✓ PowerPoint, Vidéos, Echanges avec les stagiaires, Bibliographie
- ✓ La formation sera assurée par une infirmière et orthoptiste

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ PPA - Projet personnalisé d'accompagnement - AU16

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02